



**Secrétaire général
Generalsekretär
Secretary General**

Votre référence
Ihr Zeichen
Your Reference

Notre référence
Unser Zeichen
Our Reference

Affaire suivie par
Sachbearbeiter
Being dealt with by

Gryphenhübeliweg 30
CH - 3006 Berne/Bern

SAF-22118

+41 (0) 31 359 10 22

2 septembre 2022

Ambassadeur Thomas Gürber

Chef de la Division ONU

Secrétariat d'Etat - SEE/DFAE

Département fédéral des affaires étrangères

Bundsgasse 28

3003 Berne

DEMANDE DE PRET CONCERNANT LA RENOVATION DU BATIMENT DU SIEGE DE L'OTIF A BERNE

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une demande formelle de prêt immobilier au nom de l'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF) afin de financer la rénovation de son siège sis à Berne.

L'OTIF souhaiterait bénéficier d'un prêt de la Confédération suisse d'un montant de 5 467 108 CHF selon les conditions de prêt généralement octroyé par l'Etat hôte aux Organisations internationales pour des projets de rénovation, c'est-à-dire avec un taux hypothécaire préférentiel et remboursable sur 30 ans.

L'OTIF compte actuellement 50 États membres dont la Suisse ainsi qu'un État membre associé. L'Organisation compte également l'Union européenne parmi ses adhérents depuis 2011. L'accord de siège entre le Conseil fédéral suisse et l'OTIF en vue de déterminer le statut juridique de l'Organisation en Suisse a été conclu en 1988 (référence RO 1988 842).

L'actuel siège de l'OTIF (immeuble de 3 étages avec une surface de plancher hors-sol de 1235 m²) a été construit dans les années 1960. Il n'y a pas eu de rénovation générale du bâtiment et de son intérieur depuis lors. En effet, d'autres options dont le déplacement du siège de l'Organisation en Suisse avaient été envisagées.

En 2020, sur proposition du Secrétaire général, le Comité administratif de l'OTIF a opté pour un maintien du siège à Berne à l'emplacement actuel. En effet, rénover le bâtiment sera pour l'OTIF un signal fort aussi bien en interne (pour son personnel) qu'à l'extérieur (États membres, autres organisations internationales), qui soulignera le rôle important de l'OTIF parmi les organisations ferroviaires internationales. Utiliser le bâtiment existant sera également un hommage à la longue histoire de l'OTIF (125 ans) ainsi qu'un signe pour Berne comme capitale d'un État hôte indépendant et haut lieu des chemins de fer.

En l'absence de véritable entretien depuis sa construction, le bâtiment actuel devra faire l'objet d'une rénovation complète et d'une mise aux normes tout en préservant les œuvres d'art intégrées au bâtiment. Le projet comprendra non seulement la rénovation du bâtiment mais également l'extension de la salle de conférence au rez-de-chaussée afin d'y installer des cabines d'interprétations indispensables pour l'organisation des réunions des organes de l'OTIF au siège. Les bureaux individuels à l'étage seront réaménagés pour une occupation double, ce qui permettra de doubler le nombre de places de travail en cas de croissance de l'effectif du Secrétariat.

Dès mars 2020, l'OTIF a sollicité le Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération suisse pour obtenir des informations sur les aides offertes aux organisations internationales par l'État hôte : les conditions des prêts, la procédure, les délais et contraintes, etc. Des experts de la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI), qui assiste l'État hôte pour l'octroi de prêts aux organisations internationales et l'accompagnement de leurs projets immobiliers, sont venus à Berne pour avoir des informations plus détaillées sur le projet de rénovation.

Depuis 2021, plusieurs réunions, notamment à travers les Comités de Coordination et les Groupes Opérationnels ont eu lieu avec un représentant du Département des affaires étrangères de la Confédération suisse et des experts de la FIPOI, pour que les parties puissent échanger sur l'avancée du projet et pour préparer la demande de prêt.

En septembre 2021, la 15^e Assemblée générale a pris note des informations présentées par le Secrétaire général sur le projet de rénovation du siège de l'OTIF et validé le scénario d'un financement mixte des travaux : 20 % via le fonds de réserve de l'Organisation et 80 % via un prêt de la Confédération suisse; et ce, à l'exception des coûts liés au déménagement temporaire qui seront entièrement financés par le fond de réserve de l'Organisation.

Pour information, le coût total de l'opération, incluant les frais de déménagement et de location temporaire ainsi que les éléments non éligibles au prêt suisse tel que le mobilier, s'élève à 7 333 885 CHF hors taxe dont 5 467 108 CHF seront demandés dans le cadre du prêt immobilier. Le montant restant sera financé par le fond de réserve de l'Organisation.

Le montant du prêt de 5 467 108 CHF correspond à 80% des montants éligibles au prêt, hors frais de déménagement et de location temporaire.

Les travaux de rénovation proprement dit démarreront en janvier 2024 et continueront jusqu'au second semestre 2025. Le Secrétariat de l'OTIF prévoit de réemménager dans les locaux rénovés en juin 2025.

Vous trouverez ci-joint le document technique avec ses annexes décrivant plus en détail le projet ainsi que la décision de la 15^e Assemblée générale sur le projet de rénovation.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à la demande de l'OTIF.

En attendant votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur l'Ambassadeur, en l'assurance de ma respectueuse considération.



(Wolfgang Küpper)
Secrétaire général

Annexes

1. Document final de la 15^e Assemblée générale du 29 septembre 2021 (OTIF-21001-AG15)
2. Projet de rénovation et d'extension du siège de l'OTIF – Document technique